

## PRIX DE CESSION

PPI 2007-2014 / 2015-2019 / 2020-2024

Convention opérationnelle signée avec la Commune de Raimbeaucourt

Site Café -brasserie et ses abords à RAIMBEAUCOURT (OP 1903 - OT 5393)

Fiche cession n°1610



Fin de portage : 06/12/2022  
 Etat financier arrêté à la date du : 31/07/2023  
 Etabli le : 27/11/2023  
 Valable jusqu'au : 30/06/2024

### CESSION par l'EPF à LA COMMUNE DE RAIMBEAUCOURT

Identification des biens	N° Bien	12094	12101	Un bien bâti depuis plus de 5 ans et un terrain à bâtir avec changement de nature  sur la Commune de RAIMBEAUCOURT 90 Place Clémenceau et 96B rue Jules Ferry  cadastré section B ° 1126 et 1155  d'une superficie de 491 m²
	Changement de nature ?	Non	Oui	
	Acquisition soumise à TVA ?	Non	Non	
	Nature du bien	Bati +5ans	TAB	
	Cession du bien	Partielle	Totale	
		Dans l'année	Dans l'année	
	Cession à quel prix ?	Au prix de revient	Au prix de revient	
	Cadastré	Section B n° 1126	Section B n° 1155	
	Superficie	67	424	
	Commune de	RAIMBEAUCOURT	RAIMBEAUCOURT	
Rue	90 Place Clémenceau	96B Rue Jules Ferry		
Date de l'acquisition	25/07/2017	17/10/2017		
Prix de l'acquisition	92 659,57 €	70 000,00 €	162 659,57 €	
Frais d'acquisition	1 355,87 €	3 179,30 €	4 535,17 €	
Frais de portage	6 288,90 €	7 568,16 €	13 857,06 €	
Produits (601119)	- 4 540,55 €	- €	4 540,55 €	
Prix de revient du portage foncier HT (A)	95 763,79 €	80 747,46 €	176 511,25 €	
Forfait frais complémentaires* (B)	1 436,46 €	484,48 €	1 920,94 €	
<b>Sous total : Prix de revient du foncier avec frais complémentaires (G)</b>	<b>97 200,25 €</b>	<b>81 231,94 €</b>	<b>178 432,19 €</b>	
Montant des travaux au final (C)	- €	22 587,27 €	22 587,27 €	
<b>Prix de revient TOTAL HT (G + C)</b>	<b>97 200,25 €</b>	<b>103 819,21 €</b>	<b>201 019,46 €</b>	

Allègement du coût du portage foncier (D) **	- €	- €	- €
Allègement du coût des travaux (E)	- €	18 069,82 €	18 069,82 €
<b>Prix de vente total HT (Foncier + travaux) (F)</b>	<b>97 200,25 €</b>	<b>85 749,39 €</b>	<b>182 949,64 €</b>

Base TVA = Prix de cession HT	- €	85 749,39 €	85 749,39 €
Base TVA = Marge (TAB)	4 540,68 €	- €	4 540,68 €
<b>TVA sur Prix total 20%</b>	<b>- €</b>	<b>17 149,88 €</b>	<b>17 149,88 €</b>
<b>TVA sur Marge 20%</b>	<b>908,14 €</b>	<b>- €</b>	<b>908,14 €</b>
<b>Prix de cession TTC</b>	<b>98 108,39 €</b>	<b>102 899,27 €</b>	<b>201 007,66 €</b>

\* Les frais complémentaires sont les frais et dépenses engagés par l'EPF ou mis à sa charge entre le jour où le prix de revient a été arrêté et le jour de signature de l'acte de vente. Ils sont évalués forfaitairement à 1,5 % ou 0,6 % du prix de revient du portage foncier HT (en fonction de la nature du bien cédé : bati ou non bati) si la cession se réalise dans le délai d'un an à compter de la date où il a été calculé.

\*\* Vente au prix de revient

\*\*\* Sachant que dans le cadre du PPI 2020-2024, l'EPF est intervenu en travaux financés à hauteur de 80 % sur ses fonds propres.



